56me Année — Nouvelle Série — No 302 Le Numéro : 7 francs PARAIT LE SAMEDI SAMEDI 3 NOVEMBRE 1951.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 300 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 30 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Assemblée Générale des Sinistrés de Sisteron

L'Assemblée Générale Annuelle des Sinistrés a eu lieu Lundi 29 Octbre dans la salle des Variétés, sous la présidence de Madame Massot-Devèze.

La Présidente était entourée des membres du bureau ainsi que de M. Naegelen, ancien ministre, député des Basses-Alpes, qui avait tenu à prouver par sa présence tout l'intérêt qu'il porte aux sinistrés de Sisteron, de M. Paret, Maire et Conseiller Général, Président de l'Association Syndicale de Reconstruction, de M. Sablé, délégué interdépartemental du M.R.U., accompagné de MM. Boyer, Ripert, Roux, chefs de service, et de M. Rougier, directeur de la subdivision de Sisteron.

Mme Massot-Devèze remercie d'abord les personnalités présentes, puis lit les lettres et télégrammes d'excuse qui lui ont été adressés par MM. Massot, député, et Aubert, sénateur des Basses-Alpes qui, retenus à Paris, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance et assurent les sinistrés de leur entier dévouement.

La Présidente fait l'exposé de la situation financière de l'Association qui s'avère satisfaisante, en dépit de la négligence de nombreux sinistrés qui oublient de payer leurs cotisations. Il est rappelé à tous que celles-ci peuvent être réglées le jeudi lors des permanences à la Mairie de 14 à 17 heures. Néanmoins l'Association a pu continuer à fonctionner d'une façon administrative normale et des secours ont été alloués aux sinistrés les plus malheureux.

Mme Massot-Devèze indique ensuite que les sinistrés assistent en ce jour à leur septième Assemblée Générale, et elle fait un tour d'horizon sur la situation à la fin de l'exercice 1950-1951.

Le gros œuvre des ilôts du Pré de Foire étant à peu près terminés lors de l'Assemblée Générale de 1950, les sinistrés espéraient pouvoir s'y installer au début du présent hiver comme on le leur avait promis. Or il n'en est rien et l'aménagement intérieur ne sera pas achevé avant plusieurs mois. C'est une grosse déception pour les intéressés qui, dans une récente réunion ont élevé de vives protestations contre ce retard si préjudiciable pour eux et surtout contre les dépassements importants que certains se voient réclamer et l'établissement trop élevé du taux de vétusté.

Ils estiment qu'il est inadmissible qu'une juste corrélation n'ait pas été établie entre le montant de leurs identiques et celui de la reconstruction de leurs immeubles. Ils se plaignent aussi de la difficulté qu'ils éprouvent à communiquer avec les architectes qui, n'ayant plus de bureau à Sisteron, n'y viennent qu'à intervales irréguliers et laissent souvent leurs demandes de renseignements sans réponse. La Présidente demande à M. le délégué de mettre un terme aux erreurs commises, et non seulement en ce qui concerne les sinistrés du Pré de Foire, mais encore tous ceux de Sisteron.

Par ailleurs, on constate avec satisfaction que le Reconstruction des ilôts du centre est amorcée. Les travaux d'édification du marché couvert sont en cours. Les immeubles de ces ilôts seront préfinancés, ce qui hâtera, parait-il, leur construction. Si les surfaces de ces immeubles doivent être obligatoirement réduites, ainsi qu'on l'a annoncé, que du moins on donne communication aux intéressés du plan intérieur en leur accordant la faculté d'y apporter quelques modifications de distribution et surtout qu'on leur évite le plus possible la copropriété dont ils ne veulent pas.

De nombreux immeubles partiellement sinistrés ont été réparés, mais il en reste encore un certain nombre qui ne le sont pas encore et il faudrait achever ces réparations au plus tôt.

L'Association Syndicale de Reconstruction continue à fonctionner régulièrement. On souhaiterait que ses dirigeants donnent aux adjudications et aux travaux une impulsion plus vigoureuse afin de ne pas renouveler les retards constatés au Pré de Foire.

Le groupement financier constitué pour la reconstruction dans les Basses-Alpes continue à donner toute toute satisfaction aux intéressés. Ce groupement aide beaucoup les sinistrés dont les dommages immobiliers sont reconstruits et depuis sa création, il a déjà émis pour plus de 50 millions de réquisitions en faveur des sinistrés. Pour obtenir son aide, il suffit d'en faire la demande à son Président, M. Paret, Maire de Sisteron.

Les crédits alloués ont permis de régler les indemnités d'un certain nombre de commerçants, industriels et artisans sinistrés à 100 %. On souhaite que ces règlements s'accélèrent et permettent ainsi aux intéressés de reprendre leur pleine activité économique.

Les propriétaires des Maisons d'Etat renouvellent leurs protestations au sujet des pompes à essence établies dans l'emplacement qui devait leur être réservé libre et ombragé devant ce groupe d'immeubles. Ils croient savoir que des crédits sont prévus pour l'aménagement des immeubles d'Etat et ils demandent que ces crédits leur permettent enfin d'avoir un emplacement extérieur conforme à la maquette qu'on leur a présentée. Ils demandent à cet effet la suppression pure et simple des pompes à essence qui transforment cet emplacement en garage.

Les mêmes propriétaires voudraient connaître le montant exact de leurs indemnités et recevoir leurs titres de propriété officiels leur permettant éventuellement de vendre leurs biens.

Nous n'avons pas obtenu satisfaction au sujet du dégrèvement d'impôts demandé pour les sinistrés non encore indemnisés et spécialement pour les commerçants. Nous renouvelons notre demande en priant MM. les Parlementaires de bien vouloir l'appuyer.

En terminant son rapport moral, Mme Massot-Devèze, en dépit des critiques et réclamations formulées, rend hommage à l'activité de M. Sablé et à son effort en vue de la reconstruction de Sisteron. Elle le prie de bien vouloir donner à l'assistance quelques explications au sujet des questions qui ont fait l'objet des protestations des sinistrés.

M. Sablé prend alors la parole et, reprenant l'ordre du jour récemment voté, donne les explications demandées. Il dit que, voulant commencer rapidement la reconstruction des ilôts du Pré de Foire, il a fait procéder aux travaux avant que tous les identiques soient terminés. Il en est résulté un certain flottement. De plus, la direction technique des travaux a été confiée à des architectes réunis en groupement, et cette formule n'ayant pas donné les résultats que l'on était en droit d'en attendre, sera définitivement écartée pour les opérations futures. Pour éviter les dépassements on supprimera, d'accord avec le sinistré, certains aménagements de confort et d'embellissement intérieurs.

Les sinistrés qui en auront la faculté pourront aussi acheter un petit dommage à 30 % de sa valeur, ce qui leur permettra de payer aisément le dépassement constaté.

Quant au taux de vétusté, il ne peut être supprimé que dans des cas déterminés et des circulaires impératives le fixent suivant l'âge de l'immeuble quel qu'en soit le bon entretien. Les réparations sont virtuellement terminées, il ne reste que 35 immeubles à réparer. La faute incombe aux propriétaires de ces immeubles qui ne produisent pas les dossiers nécessaires et paraissent se désintéresser de leur affaire. En ce qui concerne les facilités de rapport avec les architectes, il dit que désormais M. Lemaître, représentant qualifié de ces derniers, et M. Roux, commissaire à l'Association Syndicale, seront à la disposition des sinistrés tous les Mercredis dans les bureaux de la subdivision de Sisteron. Il fait appel à la solidarité des Sisteronnais afin que les 33 familles occupant les maisons qui doivent être démolies pour l'exécution du plan d'urbanisme, soient relogées le plus tôt possible. Il donne l'assurance qu'aucune démolition ne sera commencée tant que les occupants ne seront pas pourvus d'un nouveau logis. Enfin il promet de hâter dans toute la mesure du possible l'achèvement des immeubles du Pré de Foire, compte tenu des difficultés de livraison du matériel nécessaire.

La Présidente remercie M. Sablé de son exposé et demande si quelqu'un désire prendre la parole. Plusieurs sinistrés demandent alors des explications supplémentaires. Quelques-uns expriment leurs doléances avec une véhémence qu'expliquent leurs déceptions et leurs sérieuses difficultés. Certains architectes et l'Administration sont vivement mis en cause. La salle, un instant houleuse, s'apaise peu à peu sur les instances de la Présidente qui fait appel au calme et à l'union de tous.

En fin de séance, un groupe de sinistrés propose l'ordre du jour suivant :

Les Sinistrés de Sisteron, réunis en Assemblée Générale le 29 Octobre 1951 :

1°) Approuvent le rapport moral et financier du Conseil d'Administration dont la Présidente leur a donné connaissance ;

2°) Approuvent l'ordre du jour voté par les sinistrés du Pré de Foire et s'associent à leurs protestations et décisions ;

3°) Afin de faciliter le prompt achèvement de toutes les réparations d'immeubles endommagés par le bombardement, invitent les propriétaires intéressés à déposer au plus tôt le dossier nécessaire à l'Administration du M. R. U.

4°) Demandent que des crédits suffisants permettent le règlement définitif des indemnités mobilières et aussi des indemnités commerciales ;

5°) Demandent une fois de plus que les sinistrés non encore indemnisés soient partiellement exonérés des prélèvements fiscaux et autres impôts exceptionnels et que des facilités leur soient accordées pour le paiement des impôts ordinaires ;

6°) Demandent qu'un contrôle effectif et vigilant soit exercé sur l'organisation et l'exécution de tous les travaux de reconstruction afin qu'ils s'effectuent dans des délais normaux et dans les conditions requises ;

7°) Demandent que pour les ilôts du centre il soit tenu compte des désirs des sinistrés lors de la reconstruction de leurs immeubles en ce qui concerne l'aménagement intérieur de ces immeubles et surtout l'établissement de la copropriété à laquelle ils sont en principe opposés ;

8°) Approuvent l'action énergique menée par la Présidente et le bureau et leur font confiance pour continuer à soutenir et à défendre leurs intérêts.

Cet ordre du jour est adopté à mains levées à l'unanimité et l'Assemblée se sépare à 23 heures.

ROUGNY-PNEUS
Avenue de la Libération
SISTERON — Tél. 242
PNEUS toutes Dimensions
12 - 13 - 14 x 45
Livrables de suite
AGENT EXCLUSIF
pour Basses et Hautes-Alpes
des pneus italiens
C E A T gomma

CROUNIQUETO GALOIO

L'ESCAMOUTAIRE

Aquélo se passo sus un batèu, un d'aquéli poulit batèu d'agradanço que se n'en dis de Yacht, éro de mai un di gros ounte se li cacalucho proun mounde et permié aquèu fuble de mounde se capitavo un escamoutaire, vo se préférès coumo se dis en franchimand un prestidigitateur, é aquèu persounagi espéciau avié eme èu uno galino verdo vo papagai, que li disié Jacot.

Aquèu couquin de Jacot charravo coumo uno vièio frémo ben lengudo e en mai d'aco tenié d'amén touti li cop de man e mouvamen de soun mestre quouro fasié si tour d'escamoutage. Es ansin que qouro soun mestre sourtié dou gibus uno balo, un lapin vo un pijoun, èu que l'eisaminavo cridavo de longo cridavo: es dins la mancho, es dins lou capèu, es souto lou bras, e li brave badau s'amusavon tant dou Jacot que di famous tour que li fasié lou mestre d'escamoutage.

La vido se passavo ansin bello que noun sai sus aquèu poulit batèu blanquineu de longo freteja e astiqua a se li miraia dedins. Mai res es eternau sus terro encaro mens sus l'aigo, subretout aprés aquéli tèms de guerro ounte li aigo soun esta minado de pertout, e un beau jour sus li quatre ouro de vespre nosto poulit batèu rescontro uno mino magnético oublidado e dins un vira d'iué fugue aprefoundis au found de l'aigo sàu. Tout fugue perdu coume se dis cors e bèn. Mai meme dins li mai gros noufragi l'i a sempre proun quauqu'un que se n'en rescapo e quouro tout revengue siàu se visgue plus sus la grando mar bluro qu'un gros tros de plancho que fasié radèu ame dessus l'escamoutaire e soun Jacot sus l'esquino. Pas besoun de vous dire que noste ome èro pas fier e soun Jacot ni mai.

Tout d'un cop, lou Jacot que s'estrasinavo se veguen perdu, mai cresent qu'aco èro un nouvèu tour de soun mestre, li fai :

— Aco a proun dura, fagues pas lou couioun, digo-me ounte as mes lou batèu.

Louis CASTEL.

Formation Professionnelle des adultes

Ceci intéresse tous les jeunes gens de 17 à 35 ans qui n'ont pu faire un apprentissage ou qui ont du abandonner leur métier par suite de dificultés.

Le Ministère du Travail a ouvert des centres où sont enseignés les métiers suivants :

Bâtiment : maçonnerie, plâtrerie, béton armé, charpente en bois, etc.

Métaux : soudure, tôlerie, etc.

Ces stages s'adressent à tous mais plus particuulièrement aux manœuvres et demi ouvriers des spécialités ci-dessus. Ils leur permettent d'adjoindre à leur pratique du métier les notions théoriques indispensables pour devenir un ouvrier qualifié.

Voici les conditions exceptionnelles qui leur sont offertes :

Age : 17 ans révolus à 35 ans environ (des dérogations peuvent être accordées pour les candidats plus âgés).

Stage : durée 6 mois.

Salaire : 90 à 95 francs par heure (40 heures par semaine) plus congé payé, plus allocations familiales le cas échéant.

Cantine : 200 francs par jour environ.

Logement : gratuit généralement dans les centres du bâtiment.

Transport : le voyage aller et retour de la résidence du candidat au centre lui est remboursé.

Certificat : les stagiaires réussissant à l'examen de sortie de stage reçoivent un certificat attestant leur qualification professionnelle.

Nationalité : les étrangers peuvent être admis dans la limite de 10 % des effectifs.

Pensez à l'avenir, le pays manque d'ouvriers qualifiés surtout dans le bâtiment. Profitez de ces quelques mois de mauvaise saison pour apprendre un métier dans de bonnes conditions. Bientôt, grâce à ce stage vous serez un ouvrier qualifié. Votre salaire augmentera avec vos connaissances professionnelles et le chômage vous sera inconnu.

Si ceci vous intéresse, écrivez sans retard à l'Inspection du Travail, Place de l'Evêché, à Digne, car un examen de sélection a lieu dans les Basses-Alpes dans la semaine du 4 au 11 Novembre 1951.

CHRONIQUE LOCALE

LA TOUSSAINT. — Le souvenir le plus vivace qui est resté dans nos cœurs est certainement celui du culte des morts. Les Fêtes de Toussaint nous le rappellent annuellement pendant les deux premières journées de Novembre alors qu'une longue théorie de parents et d'amis, les bras chargés de fleurs, ont parcouru notre Campo-Santo et déposés modestement ces gerbes de fleurs sur la plus simple tombe comme sur le plus beau mausolée.

Pendant ces deux journées nous vivons avec nos chers disparus et nous les honorons comme s'ils étaient toujours avec nous.

Qu'ils reposent en paix, leur souvenir toujours présent en nos cœurs nous font un devoir de ne pas les oublier.

AVIS D'ADJUDICATIONS
TOUS CORPS DE METIERS
Consulter dossiers au
M. R. U. — SISTERON.

OBSEQUES. — Dimanche dernier, à 14 heures avaient lieu, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, les obsèques de Mme Laprat, née Marie-Rose Brémond, décédée à Gap à l'âge de 48 ans et inhumée à Sisteron dans le caveau de famille.

En cette pénible circonstance nous adressons aux familles Laprat, Brémond, Moynier, Marrou, etc... nos bien vives condoléances.

FOIRE. — Après-demain Lundi aura lieu à Sisteron une grande foire qui comptera parmi les bonnes avant celles d'hiver, si le temps veut bien se mettre au beau en arrêtant le déversement des écluses célestes.

BAL. — La Direction des Variétés annonce que comme d'habitude aura lieu Lundi, jour de foire à Sisteron, un Grand Bal servi par un brillant orchestre.

DON. — Il a été versé par un anonyme la somme de 500 francs pour le Goûter des Vieux.

Nos remerciements.

L'hiver est là...
PHILIP aussi !...
Pour l'homme, la femme, l'enfant...
Voyez
VETEMENTS PHILIP
62, Rue Droite, SISTERON
qui vous offrent un choix extraordinaire, une marchandise impeccable à des prix imbattables
Gabardines Tailleurs Costumes
Canadiennes Manteaux
Imperméables Pantalons Pélerines
Vêtements de Travail
Chemiserie Bonneterie
LES VETEMENTS PHILIP
habillent chic toute la famille.

© VILLE DE SISTERON

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O. — Mercredi dernier, M. le Ministre Naegelen, député des Basses-Alpes, a fait une très belle causerie devant un nombreux auditoire composé de militants, d'amis et de sympathisants du Parti Socialiste.

M. Naegelen a parlé durant près de deux heures des grands problèmes extérieurs et intérieurs de la France.

Il a également donné un compte-rendu de son mandat, ce qu'il a fait depuis quatre mois de député Bas-Alpin, et ce qu'il comptait faire avec l'accord de tous les Maires, Conseillers Généraux et élus du département des Basses-Alpes.

M. Naegelen a terminé sa causerie en indiquant que dans quelque temps il donnerait, à Sisteron, une grande réunion publique.

»:«

Mercredi 7 Novembre, à 21 heures, dans la salle de la Mairie, réunion mensuelle des membres du Parti Socialiste.

La présence de tous est indispensable.

S. N. C. F. — Horaire service d'hiver

Départ de Sisteron	Arrivée à	
6.20	Marseille	9.14
8.54	Marseille	11.17
11.31	Digne	12.19
16.24	Marseille	18.49
17.49	Marseille	21.04
9.28	Grenoble	12.41
14.21	Lyon	20.35
17.11	Grenoble	20.25
19.54	Grenoble	23.21
21.21	Veynes	22.15

Départ de		Arrivée à Sisteron
Veynes	5.28	6.19
Grenoble	5.35	8.53
Grenoble	8.15	11.30
Lyon	8.00	16.22
Gap	16.10	17.48
Marseille	6.20	9.27
Marseille	11.50	14.20
Digne	16.25	17.10
Marseille	17.30	19.58
Marseille	18.15	21.20

BLANCOME?

BAL-ELDORADO. — Demain Dimanche, à 21 heures, la salle de l'Eldorado ouvrira toutes grandes ses portes à un flot de jeunesse qui se donnera rendez-vous dans cette vaste et belle salle. Un orchestre avantageusement connu dans la région s'y fera entendre.

cette semaine
AUX VARIETES-CINEMA

HYMENEES. — A l'occasion du mariage de M. Louis Larrivée avec Mlle Josette Courbon, tous deux domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 2.500 francs à répartir comme suit : 500 francs pour le Goûter des Vieux, 500 francs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes », 500 francs pour la Cie des Sapeurs-Pompiers, 500 francs pour le Sisteron-Vélo (foot-ball) et 500 francs pour le Sisteron-Vélo (baskett-ball).

»:«

A l'occasion du mariage de M. Pierre Arnaud, domicilié à Sisteron avec Mlle Alphonsine Bartelli, domiciliée à Paris, il a été versé la somme de 2.000 frs à répartir comme suit: 1.000 frs pour le Goûter des Vieux et 1.000 francs pour les Scouts.

»:«

A l'occasion du mariage de M. Fernand Don avec Mlle Louise Hamon, domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 500 frs pour le Goûter des Vieux et 500 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice.

Avec nos remerciements, nous adressons à ces jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Pour les promenades, les affaires...
louez un
VéloSoleX
à la journée ou à l'heure
au Garage BUES
La bicyclette qui roule toute seule.

BUREAU DE BIENFAISANCE.— La distribution des Bons du Bureau de Bienfaisance aura lieu au Secrétariat de la Mairie Samedi 3, Lundi 5 et Mardi 6 Novembre aux heures habituelles.

VARIETES - CINEMA
Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et en soirée
Lundi 5 Novembre, en soirée
CHARLIE CHAPLIN
le populaire «Charlot»
dans son triomphal succès
« LES LUMIERES DE LA VILLE »
un film plein de gaieté
et de sentiment

FOURGONNETTES 300 KGS
RENAULT
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
OCCASIONS 4 CV
VOITURES et CAMIONS
S'adresser
Agence « RENAULT », SISTERON

SPORTS

SISTERON-VELO

Après leur excellente partie fournie à Marseille, l'équipe du Sisteron-Vélo se présentera demain Dimanche sur le Stade de Beaulieu, en match de championnat 1re division, contre l'Union Sportive de Vinon.

Le coup d'envoi sera donné à 15 h.

Les amis et les amateurs de la balle ronde seront nombreux sur les touches et assisteront à un agréable match de foot-ball.

ETAT-CIVIL

du 26 au 31 Octobre 1951

Naissance : Geneviève Céline Emilie Blanc, rue Droite.

Mariage : Fernand Paul Don, monteur-calorifugeur et Louise Hamon, sans profession, domiciliés à Sisteron.

REMERCIEMENTS

Les familles LAPRAT, BREMOND MOYNIER, MARROU, MONTEGANI, parents et alliés, adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont participé à leur grand malheur en assistant aux obsèques de

Madame LAPRAT
née Brémond Marie-Rose

inhumée à Sisteron le 28 Octobre 1951.

Pour VENDRE, ACHETER, LOUER
une Carte de Transports
consultez toujours
A. S. T. I. - CONTENTIEUX
SERIS - TRANSPORTS
6, Place de la Mairie, SISTERON
3, Avenue Malausséna, NICE.

Dans
PARIS-MATCH
LE TRIOMPHE D'ELIZABETH AU CANADA
par Raymond Cartier
LE CENTENAIRE DU MARECHAL FOCH
LA CRISE EGYPTIENNE
par les envoyés spéciaux de PARIS-MATCH
Et en exclusivité
Le dernier film de Louis JOUVET.

PEDICURE MEDICALE
Yvette SIVAN
recevra sa clientèle à l'Hôtel des Acacias, Lundi 5 Novembre, jour de foire, de 9 heures à 17 heures.
SOULAGEMENT IMMEDIAT
Cors — Durillons — Engelures
Ongle Incarné

ENTREPRISE GENERALE
ELECTRICITE
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — Tél. 101
Installation Force et Lumière
Tout le matériel Electro Ménage et Industriel
GRAND CHOIX DE LUSTRERIE
Appareils de T. S. F.
garanties de marche
et à des prix imbattables
MOTEURS pour machines à coudre
COUVERTURES CHAUFFANTES
garanties 5 ans
RIEN QUE L'ELECTRICITE ET TOUT POUR L'ELECTRICITE.

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Octobre, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal **156-36** Marseille.

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
Agence des Cycles F. SOUVET.
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction et de transformation
Allez chez... ROME
Rue Saunerie — SISTERON

HERNIE
Chute de MATRICE, de l'ESTOMAC du REIN — EVENTRATION
Infirmités dangereuses, parfois mortelles
Contention totale garantie par les nouvelles Ceintures Médicales de
R. COSSET de Paris
Spécialiste-Orthopédiste
qui recevra de 9 à 15 h. à :
SISTERON — Lundi 5 Novembre
Hôtel des Acacias
Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.
GAINES — VARICES
ORTHOPEDIE - PROTHESE

ECONOMIE SECURITE
avec
VéloSoleX
chez tous les Agents locaux
Concession régionale: Garage BUES.

RADIO
Les Etablissements SCHNEIDER FRERES
vous présentent
Ambiance Sonore Diffusée
toute une gamme d'Appareils Radio
d'une musicalité et qualité remarquables.
Demandez une démonstration chez
DORTAN Marcel
Technicien-Radio
Dépannage toutes marques
56, Rue Droite — SISTERON

PEINTURE
A L'HUILE DE LIN
330 Francs
la boite de 1 kilo
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Etude de Me Jacques PERRIN
notaire à SISTERON

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Jacques PERRIN, notaire à SISTERON, le six Octobre mil neuf cent cinquante et un, enregistré à SISTERON le dix sept Octobre mil neuf cent cinquante et un, folio 51, case 242

Monsieur Henri Jules Martin FRANCOU, limonadier, demeurant à SISTERON, faubourg de la Baume a vendu à Monsieur Jean Louis EULOGE, agriculteur, demeurant à SISTERON, quartier de la Chaumiane

Le fonds de commerce de CAFE-BAR, avec gérance de Tabacs, Epicerie, Bimbeloterie et Mercerie, exploité à SISTERON, faubourg de la Baume.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour après la présente publication à l'étude de Me Jacques PERRIN, notaire.

Pour Deuxième Insertion,
Jacques PERRIN, notaire.

ACHETEZ DU CAFE
COURAGEUX
LE MEILLEUR
en vente dans toutes les bonnes épiceries
AROME QUALITE

A LA PENSÉE
ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST FLEURS LIVRES
PUT Emile
Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

Achetez vos meubles au Spécialiste du Meuble
BOUISSON fabricant 10, Rue Saunerie, SISTERON
Grand Choix en Magasin aux Meilleurs Prix
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER
Studios — Cuisines — Bureaux — Salons
Literie — Sièges — Tapis — Linos
Poussettes — MEUBLES D'ENFANTS — Landaux
Tous Meubles STYLE et MODERNES sur commande
AVANT TOUT ACHAT... UNE VISITE S'IMPOSE ! !

CHARBONS de toutes provenances
BOULETS — ANTHRACITE — LIGNITE
Passez dès à présent
vos commandes chez...
Emile JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON — Téléphone 7

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE
MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
57, Rue Droite — SISTERON
CHANGEMENT DE GERANT
qui vous servira au mieux de vos intérêts, en qualité irréprochable, à des prix raisonnables.
UNE VISITE S'IMPOSE (Entrée Libre)
GRAND CHOIX DE
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER — COSYS
et tout ce qui concerne Meubles, Cuisine, Literie
Choix de Balatum, Lino, Toile Cirée, etc
encore tout marqué à l'ancien prix.

Le meilleur des meilleurs....
Le Café des connaisseurs !
EN VENTE :
dans les bonnes Alimentations de la Ville.

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

A LA
Droguerie Provençale
Place de l'Horloge
SISTERON
Vous trouverez
tout pour la peinture préparée
Papiers Peints, Parfumerie, etc.
MAISON RECOMMANDEE

FAITES VOS ACHATS
DE CHARBON
en vous adressant chez
Marceau BLANC
Rue Saunerie — SISTERON

ATELIER DE MENUISERIE ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON